



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-29742>

Département(s) de publication : **10**

Annonce n° **24-29742**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Troyes

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21100374400011

Ville : TROYES

Code postal : 10000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 10

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=30404>

Identifiant interne de la consultation : 202402280921

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Bruno Baudoux

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Copie de la délégation de pouvoir/signature autorisant le signataire à engager la personne qu'il représente, le cas échéant, - Attestation d'assurance pour les risques professionnels en cours de validité, Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années, Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de prestations de même nature, Présentation d'une liste de travaux de même nature exécutés au cours des trois dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, les dates et le lieu d'exécution des travaux. Pour présenter leur candidature, les candidats peuvent soit utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat), soit une attestation sur l'honneur, soit le Document Unique de Marché Européen (DUME). Conformément à l'article R. 2143-13 du Code

de la commande publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement : - par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel, - ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Les documents justificatifs et moyens de preuve qui ont déjà été transmis au Pouvoir Adjudicateur dans le cadre d'une précédente consultation demeurent valables. Si le candidat entend faire application de cette clause, il devra indiquer dans son dossier de candidature la liste des documents déjà fournis ainsi que le nom de la consultation par laquelle il a transmis lesdits documents.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Coût des travaux, noté sur 10 points, pondération 70 %, jugé au regard du prix global et forfaitaire indiqué à l'acte d'engagement. - Qualité traduisant la valeur technique, notée sur 10 points, pondération 30 %, appréciée au regard du mémoire technique détaillé du candidat, portant sur les points suivants : - Des moyens humains (2 points) et matériels (2 points) affectés au chantier pour en garantir la bonne exécution, soit notés sur 4 points ; - La méthodologie mise en œuvre par le candidat pour la réalisation des différentes tâches de travaux dans le respect des délais d'exécution, notée sur 6 points.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : qualification professionnelle de type Qualibat 4411 Serrurerie - métallerie ou équivalent. Au titre de l'équivalence des certificats de qualifications professionnelles, le maître d'ouvrage accepte la présentation de 3 références minimum de moins de 5 ans appuyées d'attestations de bonne exécution ou de certificats de capacité délivrés par les maîtres de l'ouvrage / maîtres d'œuvre permettant au candidat de démontrer ses compétences de travaux de Chaudronnerie /feronnerie et de serrurerie.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 08/04/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de mise en accessibilité extérieure de la Halle Marcel Hermant - Lot n°3 : création de garde-corps-.

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation concerne les travaux de mise en accessibilité extérieure de la Halle Marcel Hermant. Les lots n°1 « Désamiantage » et n°2 « Maçonnerie de gros œuvre » ont été attribués lors d'une précédente consultation. Ainsi, l'ajout du lot n°3 concerne la création de garde-corps qui devaient initialement être exécutés en régie. A titre d'information, les activités sportives seront maintenues à l'intérieur de la halle Marcel Hermant. La consultation est passée selon une procédure adaptée en application des articles L. 2120-1-2°, L. 2123-1 et R. 2123-1-1° du Code de la commande publique. La durée globale du marché est de 8 mois à compter de la date de réception de la notification du marché au titulaire. Un calendrier détaillé d'exécution sera effectué avec l'entreprise titulaire durant la période de préparation afin de coordonner ses interventions avec celles du lot n°2 (Maçonnerie de gros œuvre) et celles du service de la régie serrurerie. Le délai d'exécution est de 8 semaines, y compris 6 semaines de préparation. La période de préparation d'une durée de 6 semaines débutera à compter de la date de réception de la notification du marché au titulaire et le délai d'exécution d'une durée de 2 semaines débutera à compter de la date prescrite par l'ordre de service de démarrage des travaux. Une visite des lieux d'exécution des prestations est obligatoire. Pour cette visite, les candidats devront contacter : Monsieur Jean-Baptiste

POCIEKA (06 34 47 20 07) – Mail : jb.pociecka@ville-troyes.fr ou en cas d'absence : Monsieur Eric LECHNER (06 07 24 88 50) – Mail : e.lechner@ville-troyes.fr. La présentation de variante, quel que soit son objet, n'est pas autorisée dans le cadre de la présente consultation. Il n'est pas prévu de prestations supplémentaires éventuelles. Le délai de validité des propositions est de 120 jours à compter de la date limite fixée pour-

Lieu principal d'exécution du marché : Halle Marcel Hermant Chemin des Baudes 10 430 ROSIERES PRES TROYES

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Pour la visite, les candidats devront contacter : Monsieur Jean-Baptiste POCIEKA (06 34 47 20 07) – Mail : jb.pociecka@ville-troyes.fr ou en cas d'absence : Monsieur Eric LECHNER (06 07 24 88 50) – Mail : e.lechner@ville-troyes.fr.

Autres informations complémentaires : Candidat unique ou groupement de candidats. Aucune forme de groupement n'est imposée par le Maître d'Ouvrage. Néanmoins, le Maître d'Ouvrage interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, conformément à l'article R. 2142-21-1° du Code de la commande publique. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R. 2142-24 du Code de la commande publique. Pas de cautionnement ni de garantie exigés. Financement : Ville de Troyes. Financement attendu : DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) et le Département de l'Aube. Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire. Avance : il ne sera pas alloué d'avance. Délais de paiement : 30 jours. Le défaut de paiement dans les délais prévus à l'article ci-dessus fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement. Conformément à l'article R. 2192-31 du Code de la commande publique, le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de 8 points. Le retard de paiement donne lieu, de plein droit et sans autre formalité, au versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, dont le montant est fixé à 40 euros par retard constaté. Dossier de consultation disponible gratuitement sur le profil d'acheteur <http://www.xmarches.fr> Les candidats devront transmettre leur offre par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.xmarches.fr> avant les dates et heures limites de réception des offres. La transmission sous support papier est interdite. Demande de Renseignements d'ordre administratif ou technique par écrit via la plateforme <http://www.xmarches.fr> pour les candidats identifiés dans les 6 jours calendaires qui précèdent la date de remise des offres. Réponse unique communiquée à l'ensemble des candidats par la Collectivité. Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même soumissionnaire, seule est ouverte la dernière offre reçue par l'acheteur dans le délai fixé pour la remise des offres. Le pli pourra être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (CD ROM clé USB ...) ou sur support papier. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Châlons-En-Champagne 25, rue du Lycée 51036 Châlons-En-Champagne, tél. :03-26-66-86-87, courriel : greffe.ta-chalonsenchampagne@juradm.fr, adresse internet : <http://chalons-en-champagne.tribunaladministratif.fr/>. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Mairie de Troyes place Alexandre Israël B.P. 767 10026 Troyes Cedex, tél.: 03-25-42-34-86, courriel : commande.publique@ville-troyes.fr adresse internet : <http://ville-troyes.fr/>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/03/2024